

MITAINE AFYM, Audit For You !

Missions comptables - Audit légal - Audit Contractuel - Missions juridiques et fiscales - Missions sociales,
Expertise et conseil de gestion - Conseil en organisation - Formation

ASSOCIATION SID AVENTURE

33 Rue François Isautier
97410 Saint Pierre
Siret : 408 888 469 00025
NAF : 9499Z

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2014 ,

MITAINE – AFYM

383 Avenue Bourbon 97440 Saint André
SIRET : 539 758 144 00031
06 92 74 49 86 / 02 62 30 76 18
pm@afym.eu/www.afym.eu
Expert comptable,

inscrit au Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables Réunion
Commissaire aux comptes inscrit à la CRCC de la Réunion

**Aux Membres de l'Assemblée Générale
de l'Association Sid'Aventure,**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Sid'Aventure, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association Sid'Aventure à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de mes appréciations des règles et principes comptables suivis par l'association Sid'Aventure, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables utilisées et leur conformité par rapport aux informations données dans l'annexe ;

Je n'ai pas de remarques particulières à formuler au sujet de la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

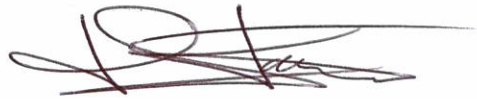


III. Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'assemblée générale appelés à statuer sur les comptes, sur la situation financière et les comptes annuels.

Saint André, le 15 avril 2015



Pierrick MITAINE
Expert comptable,
Commissaire aux comptes

Bilan médico-social

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	6 000	4 000	2 000	4 000	- 2 000
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	3 230	3 174	56	2 817	- 2 761
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions	23 371	21 348	2 023	2 360	- 337
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	129 844	35 198	94 646	36 800	57 846
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations reçues en affectation					
Terrains					
Constructions					
Installation tech., matériel & outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations affectées, concédées ou mises à dispo.					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	162 445	63 721	98 724	45 977	52 747
Comptes de liaison (1)					
TOTAL (II)					

P.M

(2) Bilan médico-social (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	39 500	39 500	
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Legs et donations			
. Subventions d'investissement sur biens renouvelables	102 239	102 239	
. Ecart de réévaluation			
Réserves			
. Excédents affectés à l'investissement	150 000	150 000	
. Réserves de compensation			
. Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement			
. Autres réserves			
Report à nouveau			
. Report à nouveau (gestion non contrôlée)	125 856	120 186	5 670
. Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Dépenses non opposables aux tiers financeurs			
. Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	141 892	5 670	136 222
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
. Couverture du besoin en fonds de roulement	20 000	20 000	
. Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	100 000		100 000
. Réserves des plus-values nettes d'actif			
. Immobilisations grevées de droits			
TOTAL (I)	679 487	437 595	241 892
Comptes de liaison			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement	88 625	33 625	55 000
. Sur autres ressources			
Dettes (3)			
Emprunts et dettes assimilées (2) (3)	460		460
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	10 974	10 395	579
Dettes fiscales et sociales	46 863	20 284	26 579
Autres (5)			
Produits constatés d'avance		8 000	- 8 000
TOTAL (IV)	146 921	72 304	74 617
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	826 408	509 900	316 509

PM

Compte de résultat médico-social

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	10 025		10 025	7 719	2 306	29.87
Montants nets produits d'expl.	10 025		10 025	7 719	2 306	29.87
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée				6 000	- 6 000	-100
Dotations et produits de tarification			475 984		475 984	N/S
Subventions d'exploitation			220 636	219 533	1 103	0.50
Dons						
Cotisations						
Legs et donations						
Produits liés à des financements réglementaires						
Autres produits			1 106	1 420	- 314	-22.11
Reprise de provisions						
Transfert de charges			2 254	969	1 285	132.61
Sous-total des autres produits d'exploitation			699 980	227 922	472 058	207.11
Total des produits d'exploitation (I)			710 005	235 641	474 364	201.31
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			3 637	3 078	559	18.16
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			3 637	3 078	559	18.16
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital			300		300	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges						
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Total des produits exceptionnels (IV)			300		300	N/S
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			713 942	238 719	475 223	199.07
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT						
TOTAL GENERAL			713 942	238 719	475 223	199.07

P M

Compte de résultat médico-social (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2014 <small>(12 mois)</small>	Exercice précédent 31/12/2013 <small>(12 mois)</small>	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises et de matières premières				
Variation de stock marchandises et matières premières				
Autres achats non stockés	43 826	33 214	10 612	31.95
Services extérieurs	46 250	5 116	41 134	804.03
Autres services extérieurs	62 496	50 134	12 362	24.66
Impôts, taxes et versements assimilés	2 442	604	1 838	304.30
Salaires et traitements	202 485	113 485	89 000	78.42
Charges sociales	38 932	15 943	22 989	144.19
Autres charges de personnels	1 417		1 417	N/S
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements	18 963	12 416	6 547	52.73
Dotations aux provisions				
Autres charges	239	1 816	- 1 577	-86.84
Total des charges d'exploitation (I)	417 050	232 729	184 321	79.20
Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	100 000	320	99 680	N/S
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	55 000		55 000	N/S
Total des charges exceptionnelles (IV)	155 000	320	154 680	N/S
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	572 050	233 049	339 001	145.46
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	141 892	5 670	136 222	N/S
TOTAL GENERAL	713 942	238 719	475 223	199.07
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Personnel bénévole				
Total				

P.M

Association SID'AVENTURE

Annexes aux comptes annuels

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2014 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2013 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 724 169,49 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 141 892,22 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 08/04/2015 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Pour la gestion libre, les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et du plan comptable des associations et fondations (règlement CRC 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable) ont été appliquées.

Pour la gestion de l'établissement médico-social, les recommandations de l'avis du CNC 2007-05 du 4 mai 2007 ont été appliquées.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions réglementées (hors dérogatoires) : elles sont constituées pour tenir compte des besoins financiers futurs existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'association n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'association a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

P.M

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement = 6 000 E

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution				%
Frais de premier établissement	6000	4000	2000	33 %
Frais d'augmentation de capital				%
TOTAL				

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 162 445 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	9 230			9 230
Immobilisations corporelles	82 304	71711	800	153 215
Immobilisations financières				
TOTAL	91 534	71711	800	162 445

Amortissements et provisions d'actif = 63 721 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 413	4761		7 174
Immobilisations corporelles	43 144	14202	800	56 546
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	45 557	18963	800	63 721

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais d'établissement	6 000	4 000	2 000	3 ans
Concessions et droits similaires	3 230	3 174	56	1 à 5 ans
Construction sur sol d'autrui	23 371	21 348	2 023	10 ans
Immobilisation corporelle, installation générale, agencement	10 470	7 954	2 516	3 à 10 ans
Equipements électriques act	10 610	786	9 824	3 ans
Matériel de cuisine	11 540	3 950	7 589	5 à 10 ans
Matériel de transport	74 399	18 310	56 089	5 ans
Matériel de bureau et informatique	8 713	3 295	5 418	3 à 5 ans
Mobilier	13 113	803	12 310	5 ans
Tableaux	1 000	0	1 000	Non amortiss.
TOTAL	162 445	63 620	98 825	

Etat des créances = 21 088 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	21 088	21 088	
TOTAL	21 088	21 088	

Produits à recevoir par postes du bilan = 15 637 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	2 000
Autres créances	10 000
Disponibilités	3 637
TOTAL	15 637

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 120 000 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	20 000	100 000			120 000
Provisions pour risques & charges					
TOTAL	20 000	100 000			120 000

Dans le cadre de l'activité ACT, l'ARS a versé en 2014 des crédits non reconductibles de 100 000 € destinés au renouvellement futur des immobilisations.

Fonds dédiés = 88 625 E

Nature des fonds dédiés	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Fonds dédiés sur subvention d'exploitat.	33 625	55 000			88 625
TOTAL	33 625	55 000			88 625

Dans le cadre de sa gestion libre (activité MDV), l'association a décidé d'affecter une partie des subventions d'exploitation 2014 au financement des actions suivantes à mener en 2015 :

- campagne de prévention grand public : 15 000 €
- participation au colloque VIH au Seychelles (6 places supplémentaires) : 7 500 €
- frais d'extension et de déménagement de la maison de vie : 32 500 €

Etat des dettes = 58 296 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	460	460		
Fournisseurs	10 974	10 974		
Dettes fiscales & sociales	46 863	46 863		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	58 296	58 296		

Charges à payer par postes du bilan = 24 470 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	5 716
Dettes fiscales & sociales	18 754
Autres dettes	
TOTAL	24 470

V.M

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 15 637 E

Produits à recevoir sur clls et comptes rattachés	Montant
<i>Clients facture a etablr(41810000)</i>	2 000
TOTAL	2 000

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
<i>Produits à recevoir(46870000)</i>	10 000
TOTAL	10 000

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
<i>Interets courus a re(51870000)</i>	3 637
TOTAL	3 637

Charges constatées d'avance = 2 913 E

Charges constatées d'avance	Montant
<i>Charges constatées d'avance(48600000)</i>	2 913
TOTAL	2 913

Charges à payer = 24 470 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
<i>Fournisseurs(40810000)</i>	5 716
TOTAL	5 716

Dettes fiscales et sociales	Montant
<i>Personnel - charges à payer et produits à recevoir(42800000)</i>	16 519
<i>Organismes sociaux - charges à payer et produits à recevoir(43800000)</i>	2 235
TOTAL	18 754

V P M

MITAINE AFYM, Audit For You !

Missions comptables - Audit légal - Audit Contractuel - Missions juridiques et fiscales - Missions sociales,
Expertise et conseil de gestion - Conseil en organisation - Formation

ASSOCIATION SID AVENTURE

33 Rue François Isautier
97410 Saint Pierre
Siret : 408 888 469 00025
NAF : 9499Z

Rapport Spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2014

MITAINE – AFYM

383 Avenue Bourbon 97440 Saint André
SIRET : 539 758 144 00031
06 92 74 49 86 / 02 62 30 76 18
pm@afym.eu/www.afym.eu
Expert comptable,

inscrit au Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables Réunion
Commissaire aux comptes inscrit à la CRCC de la Réunion

**Aux Membres de l'Assemblée Générale
de l'Association Sid'Aventure,**

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisées ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatifs à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 223-17 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée en application des dispositions de l'article L. 223-19 du code de commerce.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Saint André, le 15 avril 2015



Pierrick MITAINE
Expert comptable,
Commissaire aux comptes